

**Pièce 11**

**Photos des lieux avant la fermeture de la voie et après en décembre 2016**

**Correspondance de Mme la Préfète à Mr le maire de Lercoul en date  
6/03/2017**

VOIE PRIVÉE  
PASSAGE TOLÉRÉ  
RALENTISSEZ





Obstacle, vive le saute mouton



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Ces derniers assurent le bon fonctionnement de nos services ainsi que l'affichage de publicités pertinentes. [En savoir plus](#) et [agir sur les cookies](#).  J'accepte



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE**

**PREFECTURE**

**DIRECTION DES SERVICES DU CABINET  
BUREAU DU CABINET  
Dossier suivi par : FRANÇOISE SABATIER  
Tél: 05.61.02.10.05  
Fax: 05.61.02.10.16  
Courriel : francoise.sabatier@ariefge.gouv.fr**

**Foix, le 6 mars 2017**

**La préfète de l'Ariège**

**à**

**Monsieur le Maire  
09220 LERCOUL**

**OBJET : Circulation dans les rues de Lercoul  
P.J. : 1**

Par courrier reçu en préfecture le 6 janvier 2017, Mme la présidente de l'association « Lercoul Environnement Ruralité » appelle mon attention sur les problèmes rencontrés pour circuler dans les rues de votre commune.

En vertu des pouvoirs de police conférés aux maires par le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement par les articles L.2212 et L.2213, je vous transmets cette requête en vous laissant le soin d'y apporter la réponse la mieux appropriée.

Je vous remercie de m'en communiquer une copie et de bien vouloir me tenir informé de l'évolution de cette situation.

**Pour la préfète et par délégation,  
le chef du pôle protocole et affaires réservées**

**Fabien ORIOL**

